

**PROGRAMME NATIONAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE  
DE 1956 A 1967**

**EDITIONS EN LANGUES ETRANGE RES  
PEKIN**

**PROGRAMME NATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT  
DE L'AGRICULTURE  
DE 1956 A 1967**

EDITIONS EN LANGUES ETRANGERES  
PEKIN 1960

一九五六年到一九六七年  
全国农业发展纲要  
外文出版社出版(北京)  
1960年9月第一版  
编号:(法)4050—90  
00053

***Imprimé en République populaire de Chine***

## TABLE DES MATIÈRES

### PROGRAMME NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE 1956 A 1967

*(adopté le 10 avril 1960 à la deuxième session de la deuxième Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine)*

1

### LUTTIONS POUR L'ACCOMPLISSEMENT AVANT TERME DU PROGRAMME NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

*(Rapport présenté le 6 avril 1960 par Tan Tchen-lin, membre du secrétariat du Comité central du Parti communiste chinois et vice-premier ministre; à la deuxième Assemblée populaire nationale, lors de sa deuxième session)*

37

### RESOLUTION SUR LA LUTTE POUR L'ACCOMPLISSEMENT AVANT TERME DU PROGRAMME NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

*(adoptée le 10 avril 1960 à la deuxième session de la deuxième Assemblée populaire nationale de la République populaire de Chine)*

62

### LUTTIONS POUR ACCOMPLIR, DEUX OU TROIS ANS AVANT TERME, LE PROGRAMME NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

*(Editorial du Renmin Ribao du 12 avril 1960)*

64

# **PROGRAMME NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DE 1956 A 1967**

*(adopté le 10 avril 1960 à la deuxième session de la deuxième  
Assemblée populaire nationale de la République  
populaire de Chine)*

## **INTRODUCTION**

Ceci est un programme des efforts à accomplir pour accroître rapidement les forces productives dans l'agriculture, afin de renforcer l'industrialisation de notre pays et d'élever le niveau de vie des paysans et de tout le peuple dans une période allant du premier plan quinquennal au troisième.

L'industrie socialiste est la force dirigeante de notre économie nationale. Mais le développement agricole occupe une place primordiale dans notre édification socialiste. L'agriculture fournit les denrées de base et des matières premières à l'industrie. En même temps, les régions rurales, avec leur population de plus de 500 millions d'habitants, fournissent à l'industrie le plus vaste marché intérieur du monde. C'est ainsi que sans notre agriculture il n'y aurait pas d'industrie dans notre pays. Il est tout à fait erroné de minimiser l'importance de notre travail dans l'agriculture.

Il existe deux manières de développer l'agriculture. L'une est la voie du capitalisme dans laquelle le sort des paysans est entre les mains des propriétaires fonciers, des paysans riches et des commerçants spéculateurs et où une poignée de personnes seulement s'enrichissent tandis que la grande majorité est vouée au dénuement et à une faillite continuelle. L'autre est la voie socialiste dans laquelle les paysans pren-

nent leur sort entre leurs propres mains sous la direction de la classe ouvrière et s'enrichissent et prospèrent ensemble. La lutte entre ces deux voies subsistera encore longtemps au cours de la période de transition dans notre pays. Cependant, du fait de la réalisation pour l'essentiel de la coopération agricole, la grande majorité des paysans chinois ont quitté la première voie et se sont engagés sur la seconde. Nous avons pour tâche de faire tout notre possible pour consolider le système de coopération tout en continuant à combattre le développement spontané du capitalisme dans les campagnes.

La coopération agricole a ouvert la plus large voie pour le développement des forces productives de notre agriculture. Sans la coopération agricole, sous les conditions de l'économie individuelle, ce serait pure chimère que de lutter pour une production moyenne annuelle des cultures vivrières, avec quelques exceptions, de 200, 250 et 400 kg par mou, dans les différentes régions principales du pays en l'espace de douze ans et de s'efforcer à ce que, durant la période du deuxième plan quinquennal, la majorité des coopératives puissent atteindre ou dépasser en production et en revenu les paysans moyens aisés locaux, travaillant individuellement. Mais il est possible de réaliser les objectifs fixés dans ce programme, par suite de la coopération agricole et étant donné les grandes réalisations dans l'industrialisation socialiste qui ont été obtenues au cours du premier quinquennat et les efforts énergiques qui se continueront à l'avenir.

L'économie agricole a de grandes possibilités, grâce aux conditions naturelles généralement bonnes dans notre pays, l'abondance de la main-d'œuvre rurale, les belles traditions de diligence et d'économie parmi les paysans et leur riche expérience dans la culture soignée et intensive. Ces possibilités offertes par l'agriculture doivent être mises pleinement en valeur sur la base de la coopération au moyen de toutes sortes de mesures énergiques et rationnelles et en développant activement la mécanisation de l'agriculture, après des disposi-

tions préparatoires, étape par étape et en l'adaptant aux conditions locales. Il est également nécessaire de combattre le conservatisme et de lutter pour la réalisation des objectifs fixés dans ce programme.

L'élévation du niveau de la production agricole et du niveau de vie des paysans dépend surtout du travail acharné des paysans eux-mêmes. Cependant, le gouvernement populaire, sous la direction de la classe ouvrière et du Parti communiste, fera toujours son possible pour aider les paysans. Le gouvernement populaire, à l'avenir, donnera graduellement et de plus en plus l'aide nécessaire pour appliquer les nombreuses mesures énoncées dans ce programme pour accroître la production agricole. En fait, cela signifie un soutien mutuel entre les ouvriers et les paysans, les villes et la campagne.

L'alliance des ouvriers et des paysans, guidée par la classe ouvrière, et le soutien mutuel entre les ouvriers et les paysans sont la garantie de l'émancipation de la paysannerie. Les droitiers bourgeois et les éléments féodaux qui subsistent encore ont tout fait pour brouiller les relations entre les ouvriers et les paysans et entre les villes et la campagne dans le but de restaurer le régime des propriétaires fonciers et le capitalisme. Leurs basses actions de provocation n'ont pas réussi et sont vouées à l'échec.

L'éducation parmi les paysans doit leur enseigner à intégrer dans le même amour celui de leur pays, de leur coopérative et de leur propre famille. Sans la République populaire de Chine, guidée par le Parti communiste, les masses paysannes auraient continué à être dirigées et exploitées par les impérialistes, les propriétaires fonciers et les commerçants spéculateurs; elles n'auraient pu avoir leurs propres coopératives et les scènes innombrables où l'on voyait les paysans réduits à une vie errante et à la mort auraient continué à se dérouler. Si on aime sa propre famille, on doit aimer son pays et sa coopérative. Toutes les formes de particularisme et d'individualisme qui méconnaissent les intérêts de l'Etat

et les intérêts collectifs de la coopérative sont des attitudes erronées. En réalité, elles finissent par mettre en danger les intérêts de la famille même.

Des difficultés continueront à se présenter sur la voie du développement agricole. Mais l'homme est le facteur déterminant dans l'action. Pour notre peuple libéré, il n'y a pas de difficultés qui ne puissent être surmontées. Le mépris des difficultés est la grande caractéristique propre à notre peuple travailleur.

Ce programme est établi pour toute la nation. Il existe nombre de conditions différentes dans les diverses localités et même dans les diverses coopératives. Par conséquent, sur la base de ce programme et compte tenu des conditions concrètes de chaque localité et coopérative, les organes dirigeants du Parti et de l'Etat et les coopératives dans les provinces (ou municipalités ou régions autonomes), régions administratives spéciales (ou départements autonomes), districts (ou districts autonomes), arrondissements et cantons (ou cantons des nationalités) devront chacun élaborer, de façon réaliste et en s'appuyant sur la ligne de masse leurs propres plans concrets indiquant les étapes successives de leur activité locale dans les différents domaines. De même, toutes les institutions économiques, scientifiques et culturelles, toutes les institutions d'éducation et de la santé publique et toutes les institutions civiles et judiciaires de l'Etat devront également réexaminer et réviser leurs plans de travail conformément à ce programme.

Parmi les différentes tâches énoncées dans ce programme, des tâches telles que la plantation de verdure, la diligence et l'économie dans la gestion familiale, l'élimination des rats, mouches et moustiques, la liquidation des maladies qui affectent le plus la population et le contrôle des naissances doivent être effectuées également dans les villes. De telles tâches ne peuvent être effectivement réalisées que par les efforts coordonnés des villes et des campagnes.

## PROGRAMME

### 1. Consolider le système de coopération dans l'agriculture

La coopération agricole dans notre pays a été achevée pour l'essentiel en 1957. La tâche future est de lutter pour consolider toutes les coopératives agricoles de production durant la période du deuxième plan quinquennal ou dans une période un peu plus longue.

Les conditions qu'exige la consolidation des coopératives sont: 1) Maintenir la suprématie de ceux qui étaient des paysans pauvres, des salariés agricoles et des paysans moyens de la couche inférieure (principalement de ceux qui sont maintenant des paysans pauvres ou appartiennent à la couche inférieure des paysans moyens parmi les nouveaux paysans moyens) dans la composition de la direction des coopératives, et en même temps veiller à ce que la couche supérieure des paysans moyens soit représentée de façon appropriée. 2) Appliquer à fond la politique de gestion démocratique des coopératives. A intervalles fixés, les organes dirigeants des coopératives devront publier les recettes et les dépenses financières, et les cadres devront consulter les masses sur le travail et participer à la production. 3) Appliquer à fond la politique de gérer les coopératives avec diligence et économie. Lutter contre le désœuvrement et s'opposer au gaspillage et à la prodigalité. 4) Selon les conditions économiques des coopératives et les conditions naturelles locales, prendre diverses mesures pour accroître la production, augmenter graduellement la construction de base dans l'agriculture, assurer l'application suivie des plans d'Etat et leur accomplissement, développer continuellement la reproduction élargie, et lutter pour permettre à la majorité des coopératives d'atteindre ou de dépasser le niveau de production et le revenu des paysans moyens aisés de la localité au cours du deuxième quinquennat. 5) Traiter la question de la répartition de façon rationnelle, en tenant compte à la fois des intérêts de l'Etat, des co-

opératives et des membres des coopératives; avec le développement de la production et, dans les années de récoltes normales, faire en sorte que l'accumulation des fonds publics des coopératives et les revenus des membres des coopératives augmentent d'année en année, afin que le revenu de l'économie collective des coopératives, plus le revenu des productions subsidiaires des familles des membres des coopératives, atteignent ou dépassent, vers 1962, une base moyenne équivalant à celle des paysans moyens aisés. 6) Renforcer le travail politique et idéologique, élever sans cesse la conscience socialiste des membres des coopératives, se débarrasser de l'esprit capitaliste, et vaincre la mentalité particulariste et individualiste qui conduit à négliger les intérêts de l'Etat et les intérêts collectifs des coopératives; en coordination avec le mouvement de rectification parmi les cadres ruraux et la révision des coopératives, faire systématiquement chaque année le bilan du travail de l'année et procéder à une éducation socialiste intensive parmi toute la population rurale. Dans les régions multi-nationales, une attention particulière doit être portée à la solidarité et à l'entraide entre les nationalités.

Les coopératives de forme inférieure, peu importantes en nombre, devront être guidées pour qu'elles se transforment, sur la base du libre consentement, en coopératives de forme supérieure lorsque les conditions seront venues à maturité. L'éducation et la direction exercées sur le petit nombre des paysans individuels travaillant encore à leur compte devront être renforcées pour que peu à peu, d'eux-mêmes, ils demandent à faire partie des coopératives. Aucune pression ne sera faite sur ceux qui s'y refusent.

## **2. Lutter énergiquement pour augmenter la production des cultures vivrières et autres récoltes**

En 12 ans, à compter de 1956, la production moyenne annuelle dans les régions situées au nord du fleuve Jaune, de

la chaîne des monts Tsingling, de la rivière Pailongkiang, du fleuve Jaune (dans le Tsinghai) devra être portée de 75 kg par mou en 1955 à 200 kg. Au sud du fleuve Jaune et au nord du Houaiho, la production devra être portée de 104 kg par mou en 1955 à 250 kg. Au sud du Houaiho, de la chaîne des monts Tsingling et de la rivière Pailongkiang, elle devra être portée de 200 kg par mou en 1955 à 400 kg. Dans les régions à la terre sablonneuse et inculte ou de sol pauvre, dans les régions ayant à souffrir tout au long de l'année de la stagnation des eaux ou de la sécheresse, dans les régions montagneuses de haute altitude et au climat rigoureux, dans les régions où il gèle la plus grande partie de l'année, dans celles qui ont une population clairsemée, et celles où l'on procède au défrichement sur une grande échelle, des objectifs pour l'accroissement de la production devront être établis en tenant compte des conditions spécifiques.

En 12 ans, à compter de 1956, la récolte moyenne annuelle du coton égrené devra être portée de 17,5 kg par mou en 1955 (chiffre moyen pour l'ensemble du pays) à 20, 30, 40 ou 50 kg, selon les conditions locales.

Tout en donnant la priorité à l'accroissement de la production des cultures vivrières, les différentes régions devront développer une économie agricole à branches multiples, pour assurer l'accomplissement des objectifs de production fixés dans le plan d'Etat pour les matières premières textiles (coton, chanvre et plantes similaires, cocons de vers à soie), les plantes oléagineuses (soya, arachide, colza, sésame, thé à huile et abrasin), les plantes sucrières (canne à sucre et betterave sucrière), le thé, le tabac, les fruits et les plantes médicinales, et prendre également des mesures énergiques pour développer la culture de toutes les autres plantes industrielles marchandes. Dans les différentes provinces de la Chine du Sud où les conditions le permettent, on s'efforcera de développer les cultures tropicales et sub-tropicales.

Les coopératives agricoles devront encourager leurs membres à cultiver des légumes et des plantes fourragères sur

leurs propres parcelles privées. Les coopératives et les fermes d'Etat dans les banlieues des villes et proches des centres industriels ou miniers devront s'adonner à la culture maraîchère en accord avec les plans d'Etat, afin d'assurer pleinement le ravitaillement en légumes des villes et centres industriels ou miniers.

### **3. Développer l'élevage**

Dans la coopération pour l'élevage, différents plans de développement devront être élaborés en tenant compte des conditions locales. Les fermes d'élevage d'Etat seront développées selon le plan.

De grands efforts devront être accomplis quant à la protection et à l'élevage des bovins, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des porcins, des ovins, des caprins et des lapins, et pour accroître dans une mesure appropriée les volailles de toutes sortes. Les femelles, les jeunes animaux et les animaux reproducteurs seront l'objet de soins particuliers. Des stations de reproduction seront créées et les races améliorées.

Dans les régions de pâturages, les pâtures devront être protégées et les plantes fourragères cultivées et améliorées; une attention particulière sera portée à la recherche de nouvelles sources d'eau. Les coopératives d'élevage cultiveront peu à peu leurs propres champs de plantes fourragères et prairies. L'ensilage sera encouragé. En 7 ou 12 ans, dans toutes les régions où ce sera possible, les plus graves épizooties devront être pour l'essentiel éliminées: la peste bovine, la peste porcine, la peste aviaire (maladie de Newcastle), la pleuropneumonie épizootique des bovins, la fièvre aphteuse, la ladrerie du porc (cysticercose), la clavelée, la gale du mouton, etc. Avant 1962, des stations vétérinaires devront être établies dans tous les districts et arrondissements des régions agricoles et dans tous les arrondissements ou cantons des

régions de pâturages. Les coopératives devront avoir un personnel possédant des connaissances élémentaires permettant de prévenir et de guérir ces maladies. Le rôle des vétérinaires locaux devra être développé pleinement et ils devront être organisés et guidés pour qu'ils perfectionnent leur technique et participent au travail de prévention et de guérison des maladies des animaux.

#### **4. Populariser les mesures pour accroître la production et propager les expériences d'avant-garde — deux conditions essentielles pour élever le rendement dans l'agriculture**

Les principales mesures pour accroître la production sont: 1) Construction hydraulique; 2) Augmentation de l'accumulation des engrais; 3) Perfectionnement des anciens instruments aratoires et introduction de nouveaux types d'instruments; 4) Plus large emploi de bonnes variétés; 5) Extension des surfaces à récoltes multiples; 6) Pratiquer davantage de cultures à haut rendement; 7) Introduction de la culture soignée et intensive et perfectionnement des méthodes de culture; 8) Amélioration du sol; 9) Conservation du sol et de l'eau; 10) Protection et élevage des animaux de trait; 11) Elimination des parasites animaux et des maladies des plantes; 12) Mise en valeur des terres vierges et incultes et extension de la superficie des terres cultivées.

Les principales mesures pour propager les expériences d'avant-garde sont: 1) Les provinces, municipalités et régions autonomes devront rassembler les expériences locales relatives à l'accroissement des récoltes, les compiler et les publier sous forme de livres afin de populariser largement ces connaissances; 2) Organisation d'expositions agricoles; 3) Conférences des travailleurs modèles agricoles, convoquées à intervalles réguliers par les autorités à tous les échelons, avec citations et récompenses pour les paysans qui se sont distingués en obtenant de hautes récoltes; 4) Organisation de visites et de

concours parmi les coopératives pour échanges d'expériences relatives à l'augmentation de la production; 5) Sur la base de la généralisation des expériences d'avant-garde, un travail d'organisation sera fait pour répandre les connaissances techniques et encourager les paysans et les cadres à étudier les expériences avancées en matière de gestion et les connaissances techniques des autres coopératives, des autres cantons, districts et provinces (ou régions autonomes).

## **5. Construire des ouvrages hydrauliques, étendre l'irrigation, prévenir et éliminer les cas d'inondation et de sécheresse**

Dans les 12 années, à partir de 1956, le développement des travaux hydrauliques partout dans le pays devra être principalement orienté vers la construction d'ouvrages d'importance moyenne et petite et en même temps, il devra porter sur la construction de gros ouvrages partout où ce sera nécessaire et possible.

De façon planifiée, on construira autant de petits ouvrages hydrauliques que possible (par exemple, forage de puits et creusement d'étangs, construction de digues, creusement de "puits" pour réserves d'eau, creusement de canaux, construction de remblais, construction de réservoirs et de systèmes de fossés, levées de terre et terrassements pour conserver ou drainer l'eau) et on aménagera autant de petits cours d'eau que possible. Tous ces travaux seront entrepris par les autorités locales et les coopératives agricoles. Les inondations et les sécheresses ordinaires devront être éliminées pour l'essentiel en l'espace de 12 ans, grâce à ces travaux qui devront être coordonnés avec la construction d'ouvrages hydrauliques, grands et moyens, et l'aménagement des cours d'eau, grands et moyens, par l'Etat.

Dans les régions où la stagnation des eaux sévit gravement, tous les efforts possibles devront être accomplis pour construire des ouvrages pour faire disparaître les eaux stagnantes, drainer l'eau et transformer les terres basses.

Les rizières et les terres irriguées et arrosées devront passer de plus de 390 millions de mous en 1955 à approximativement 900 millions en 12 ans. En tenant compte des diverses conditions dans les différentes localités, la capacité des installations d'irrigation pour combattre la sécheresse sera élevée de 30 à 50 jours, et en certains endroits propices pour les rizières à double récolte de 50 à 70 jours, afin d'assurer de bonnes récoltes. Pour utiliser à fond toutes les ressources d'eau disponibles, les départements intéressés devront travailler énergiquement pour rechercher les eaux souterraines, afin de fournir les données nécessaires aux départements des eaux.

En construisant des ouvrages hydrauliques là où existent des ressources en énergie hydraulique, tous les efforts devront être faits pour entreprendre en même temps la construction de centrales électriques d'importance moyenne et petite, et en coordination avec la construction par l'Etat de centrales électriques de grande et moyenne envergure, afin d'accroître progressivement la fourniture de courant à la campagne.

#### **6. Augmenter énergiquement la production du fumier de ferme et des engrais chimiques**

Les coopératives agricoles devront appliquer toutes les mesures pour subvenir autant que possible à leurs propres besoins en engrais. On devra porter une attention particulière à l'élevage des porcs (et en certains endroits des moutons). A l'exception de certaines régions de minorités nationales où on ne pratique pas l'élevage des porcs et d'un petit nombre de familles qui n'élèvent pas de porcs par suite de croyances religieuses, chaque famille à la campagne devra élever en moyenne d'un porc et demi à deux porcs en 1962 et une moyenne de deux et demi à trois en 1967. Les porcs devront avoir des porcheries, les moutons des bergeries, le bétail et les chevaux des étables. Des efforts énergiques devront

également être faits pour développer l'engrais vert selon les conditions locales et pour utiliser dans la plus grande mesure possible les vidanges des villes et de la campagne et les ordures et divers détritiques qui peuvent être employés comme fertilisants.

Les autorités centrales et locales devront développer énergiquement l'industrie des engrais chimiques et parvenir à produire approximativement de 5 à 7 millions de tonnes en 1962 et environ 15 millions de tonnes en 1967. Il faut aussi développer activement les engrais bactériologiques.

### **7. Perfectionner les anciens instruments aratoires et étendre l'usage de nouveaux types d'instruments**

En se basant sur les besoins de la production et en passant par des essais et des transformations pour les adapter aux particularités de chaque région, il faudra étendre activement l'usage des instruments aratoires perfectionnés et des nouveaux types d'instruments convenant aux conditions locales. On devra toujours porter attention à l'entretien et à la réparation des instruments aratoires. La direction technique pour l'emploi des nouveaux types d'instruments sera renforcée.

Parallèlement avec le développement de l'industrialisation du pays, la mécanisation de l'agriculture devra être entreprise énergiquement et par étapes. Dans le plus court délai à partir de 1956, les départements de construction mécanique et d'agriculture devront établir, sur la base d'expérimentations et de recherches étendues, un programme pour la mécanisation de l'agriculture conforme aux conditions de notre pays, afin de bien prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'extension de la mécanisation de l'agriculture. Des machines convenant à différentes régions devront donc être fabriquées pour les paysans; et ces machines devront être perfectionnées lorsque les circonstances l'exigeront et leur usage devra être activement popularisé.